



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2012

SOUS PRÉFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE

Délibération N°

Date de convocation : 05 octobre 2012

Nombre de conseillers en exercice : 77

23 OCT. 2012

L'an deux mille douze, le 15 octobre 2012 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis au Foyer Rural de Saint-Hilaire-Lez-Cambrai, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gérard DEVAUX, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, Maire de Beauvois-en-Cambrésis.

Etaient présents (56 titulaires et 5 suppléants (S)) :

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillets
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caulery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Marets
Maurois
Mazinghen
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Dominique BEAUDUIN
Marcel WAXIN
Jean-Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN
Jean-Michel COUTURIER
Gérard DEVAUX
Lionel BASIN
Jacques OLIVIER
Paul SOUPLY
Michel LEDUC
Gérard LENOBLE
Jacques LESNE
Didier MARECHALLE
Thierry WALEMME
Philippe DUCROUX
Dominique LAMOURET
Liliane ADAM
Agnès BERANGER
Gérard BEZIN
Didier BONIFACE
Gérard BOURY

Guy BRICOUT
Martine THUILLEZ(S)
Jean-Pierre MAILLIARD
Christiane MARANDE
Pierre LEVEQUE(S)
Bernard POULAIN
Liliane RICHOMME
Alain RIQUET
Sandrine TRIOUX
Bernard VERMEIL
Serge WARWICK
Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE
Pierre LAUDE
Bernard PLET
Jean WECXSTEEN
Gilberte SZOPA(S)
Jean-Louis CAUDRELIER
Bernard LECOLIER
Charles BLANGIS
Sylvie DECRESSIONIERE

Michaëlle LEGRAND
Joseph MODARELLI
Annie DORLOT(S)
Serge SIMEON
Marc DUFRENNE
Aimé BLEUSE
Michel HENNEQUART
Pierre LEBLON
Francis GOURAUD
Daniel BLAIRON
Augustine NOIRMAIN
Jean-Pierre RICHEZ
Véronique NICAISE
Jean-Raymond WATTIEZ
Brigitte LEDUC(S)
Jean-Marc DOSIERE
Jean-Paul CAILLIEZ
Marie-Hélène DUEZ
André-Marie FORRIERE

Membres excusés (16) : Maryse BASQUIN, Marie-Chantal TRANCHANT, Peggy SZOPA, Gilles PELLETIER, Serge LEULIETTE, Bruno MANNEL, Cécile MERCIER, Michèle BRULANT, Jacques LERICHE, Marc PLATEAU, Pascal COQUELLE, Hubert LEFEVRE, Jacky DUMINY, Daniel CATTIAUX, Henri QUONIOU, Daniel FIEVET.

Madame Augustine NOIRMAIN est élue secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE - BUDGET ANNEXE GRAPHIC PACKAGING – Taxes Foncières

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget annexe Graphic Packaging,

Vu les délibérations en date 11 avril 2012 portant approbation du budget principal de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis et des budgets annexes,

Considérant qu'afin de faire face au paiement des taxes foncières il est nécessaire de procéder à certaines décisions modificatives,

Après en avoir délibéré,

Décide de modifier comme suit le budget annexe Graphic Packaging :

| | |
|-----------------|-------------|
| Compte 63 512 : | + 8 564,00€ |
| Compte 758 : | + 8 564,00€ |

Autorise le Président à signer tous les actes afférents à cette opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 octobre 2012 et de la publication
Le 23 octobre 2012

Pour expédition conforme
Caudry, le 23 octobre 2012

Vu,

Le Président,
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Gérard DEVAUX



Le Président,
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Gérard DEVAUX

Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.